

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

27/06/2024

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI CONSEIL D'EVOK COLLECTION POUR L'ENTREE A SON CAPITAL DE FAMILLE C PARTICIPATIONS

De Pardieu Brocas Maffei a conseillé Evok Collection, l'activité d'hôtellerie du groupe de Pierre Bastid, dans le cadre d'une prise de participation stratégique de Famille C Participations (la société d'investissement de la famille Courtin) à son capital.

Cet investissement de 130 millions d'euros scelle une alliance entre les 2 groupes familiaux français, qui partagent une forte culture entrepreneuriale et la vision commune d'un luxe sous le signe de l'excellence.

Evok Collection est né en 2014 au sein du groupe de l'entrepreneur Pierre Bastid à l'initiative de Romain Yzerman et Emmanuel Sauvage pour développer une offre d'hôtellerie de luxe avec le dessein d'offrir des moments de vie d'exception aux résidents de ses hôtels ainsi qu'aux habitants de leur voisinage. Depuis 10 ans, Evok Collection incarne un luxe intemporel qui repose sur l'âme forte de chacune de ses adresses.

Suite à l'autorisation de l'Autorité de la concurrence, l'opération a été définitivement réalisée le 16 mai 2024.

Evok Collection a été conseillé par le cabinet **De Pardieu Brocas Maffei** avec :

- M&A- Corporate : **Frédéric Keller** (Associé) & **Alix Dixneuf** (Collaboratrice)
- Fiscalité : **Emmanuel Chauve** (Associé) & **Francois Peguesse** (Counsel) ;
- Droit Immobilier : **Paul Talbourdet** (Associé) & **Anne-Charlotte d'Hotelans** (Counsel) ;
- Droit de la concurrence : **Alexandre Eberhardt** (Associé) & **Maria Sofia de Felice** (Collaboratrice).

Autres conseils :

Evok Collection est conseillé par Rothschild & Co (Banque Conseil) : David Kakon & Jennifer Lemarie ; Flow (Banque Conseil) : Benoit Thebault ; Kroll (Conseil financier), Renaud Regner & Florence Walter ; Étude du 25 (Notaire), Me Jerome Dray & Guillaume Toulzac ; BRB & Cie (Communication financière et institutionnelle) Bruno-Roland Bernard.

Famille C Participations est conseillée par Weil, Gotshal & Manges (Paris) LLP, avec une équipe composée de David Aknin, Guillaume de Danne et Yan Boistay en corporate, Benjamin Pique et Jérôme Rueda sur les aspects fiscaux, ainsi que Romain Ferla et Milica Antic en droit de la concurrence. Famille C Participations a également reçu le soutien d'Ashurst et d'EY sur les aspects de due diligences juridiques, sociales et fiscales.

A propos de De Pardieu :

Fondé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei figure parmi les cabinets français indépendants de référence en droit des affaires et compte aujourd'hui plus de 160 avocats dont 39 associés, intervenant plus particulièrement dans les domaines suivants : Fusions-Acquisitions & *Private Equity*, Banque - Finance & Marchés de capitaux, Opérations immobilières & Financements immobiliers, Restructurations & Entreprises en difficulté, Droit fiscal, Droit de la concurrence, Propriété intellectuelle, Droit public, Droit social et Contentieux des affaires.

Cabinet français à caractère international, tant par la formation de ses avocats que par leur expérience d'opérations majeurs transfrontalières, De Pardieu conseille une clientèle française et internationale.

Contacts presse :

De Pardieu

Tél. : +33 1 53 57 71 71 – communication@de-pardieu.com

Enderby

Damien Piganiol, Directeur - Tél : +33 6 46 45 21 23 - dpi@enderby.fr

Mathias Carteron, Consultant - Tél : +33 6 68 27 83 46 – mca@enderby.fr